

STRATÉGIE DE RENFORCEMENT ET DE MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS NATIONAUX D'ÉVALUATION (SRM-DNE)

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS DES DISPOSITIFS NATIONAUX D'ÉVALUATION (DNE)

DÉCEMBRE 2025



AVANT-PROPOS

L'évaluation systématique des acquis scolaires constitue aujourd'hui un levier essentiel pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs. Consciente de cet enjeu majeur, la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) a engagé, depuis sa 51^{ème} session ministérielle tenue à Maurice en octobre 2004, une dynamique ambitieuse visant la création et le renforcement des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans ses pays membres.

Dans ce cadre, la CONFEMEN, à travers le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), a initié et coordonné la conduite par un consortium d'experts, des diagnostics approfondis des DNE dans treize pays participants à l'évaluation PASEC. Cette initiative, menée avec le soutien précieux de l'Agence française de développement (AFD) et du programme Knowledge and Innovation Exchange (KIX 21), vise à accompagner les pays dans l'identification précise des forces, faiblesses et opportunités de leurs dispositifs d'évaluation respectifs, afin d'en renforcer significativement la fonctionnalité et l'efficacité. Un rapport du diagnostic de chaque pays a été produit présentant la cartographie du DNE. Chaque rapport comporte également une stratégie de mise en place ou de renforcement du DNE, assortie d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Le présent rapport de synthèse constitue l'aboutissement de cette démarche collective, rigoureuse et collaborative. Il rassemble les résultats obtenus dans les treize pays ciblés et présente une analyse consolidée permettant de dégager les grandes tendances et les problématiques communes observées. Il formule

également des recommandations concrètes et adaptées pour un renforcement durable des Dispositifs nationaux d'évaluation.

Nous espérons que ce rapport servira non seulement d'outil stratégique aux décideurs politiques, aux acteurs et partenaires éducatifs, mais aussi qu'il stimulera une collaboration renforcée et un échange fructueux d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays. La synergie d'actions permettra de garantir une éducation de qualité pour tous à travers des politiques, réformes et pratiques éducatives efficaces, fondées sur des évaluations solides et fiables des apprentissages.

Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN

REMERCIEMENTS

Les diagnostics des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) réalisés dans les 13 pays traduisent la forte volonté de la CONFEMEN de mettre en œuvre les recommandations adoptées lors de sa 51^{ème} session ministérielle et de soutenir efficacement les pays dans le pilotage de leurs systèmes éducatifs. À ce titre, la CONFEMEN exprime ses sincères remerciements à l'Agence française de développement (AFD) et au programme KIX 21 pour leurs appuis financiers décisifs, qui ont permis l'envoi sur le terrain d'un consortium d'experts chargé de réaliser ces diagnostics.

La réalisation concrète de ces diagnostics a bénéficié du soutien précieux de plusieurs acteurs, que la CONFEMEN souhaite remercier tout particulièrement :

- les Ministres de l'Éducation des 13 pays concernés, pour leur volonté politique affirmée et leur engagement constant à autoriser et faciliter la mise en œuvre desdits diagnostics nationaux, ainsi que pour avoir mobilisé les ressources nécessaires à leurs réalisations ;
- les Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN, ainsi que les Responsables des équipes nationales PASEC et leurs collaborateurs, pour leur contribution active à la réussite des missions de terrain et leur respect rigoureux de la méthodologie établie ;
- l'ensemble des partenaires nationaux des secteurs éducatifs concernés, pour leur disponibilité et leur coopération exemplaire tout au long du processus.

La CONFEMEN tient également à saluer le travail remarquable accompli par les experts du consortium, dont l'engagement et la collaboration exemplaire ont été déterminants pour la qualité des diagnostics réalisés.

Ce rapport de synthèse des diagnostics des DNE constitue un jalon majeur pour la CONFEMEN, car il a permis, grâce au Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), de développer une Stratégie de renforcement et de mise en place des DNE (SRM-DNE) 2026-2030, assortie d'un plan d'action triennal 2026-2028 détaillé. La réalisation de ce rapport et d'autres documents stratégiques est le fruit d'une collaboration étroite et productive entre l'équipe de la CONFEMEN basée à Dakar, les Correspondantes et Correspondants nationaux, les équipes pays ainsi que la personne-ressource Professeur François SAWADOGO.

La CONFEMEN tient à adresser ses vives félicitations à l'ensemble de ces acteurs pour la qualité exceptionnelle de leur travail piloté par la coordination du PASEC.

Enfin, la CONFEMEN souhaite rendre un hommage particulier à tous les anciens Secrétaires généraux ainsi qu'à leurs collaborateurs du Secrétariat technique permanent, qui ont porté avec conviction, depuis la 51^{ème} session ministérielle tenue à Maurice du 20 au 22 octobre 2004, cette vision ambitieuse des Ministres de l'Éducation visant à instaurer des Dispositifs nationaux d'évaluation fonctionnels et performants.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES TABLEAUX	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
GLOSSAIRE	8
RESUME EXECUTIF	9
INTRODUCTION	10
1. Contexte et justification	11
1.1 Caractéristiques d'un DNE	12
2. Méthodologie et processus de conduite des diagnostics	15
2.1 Méthodologie utilisée pour la collecte des données et des informations	16
2.2 Description du processus de conduite des diagnostics	16
2.3 Participation aux entretiens	17
3. Description des DNE	19
3.1 États des lieux des DNE dans les pays ciblés	20
3.2 Objectifs généraux des DNE	22
3.2.1 Objectifs spécifiques des DNE	22
3.2.2 Relation entre les objectifs des DNE et les missions institutionnelles	22
3.2.3 Ancrage institutionnel des DNE	23
3.2.4 Cadre Institutionnel	23
3.2.5 Intégration du DNE dans le système éducatif national et les politiques publiques	24
3.3 Cartographie des DNE	26
3.3.1 Structure organisationnelle des DNE	26
3.3.2 Ressources humaines et matérielles des DNE	27
3.3.3 Synthèse de la cartographie des DNE par pays	28
4. Analyse du diagnostic des DNE	30
4.1 Thèmes récurrents dans les diagnostics	31
4.1.1 Problématiques récurrentes des DNE pays	32
4.1.2 Analyse des causes sous-jacentes des problématiques	33
4.2 Analyse des forces et faiblesses par pays	34
4.3 Propositions d'amélioration	36
4.3.1 Recommandations générales pour l'amélioration des DNE	37
4.3.2 Besoins spécifiques de renforcement en ressources humaines	37
4.3.2.1 Identification des besoins de formation	38
4.3.2.2 Analyse des écarts entre les compétences existantes et celles requises	38
4.3.2.3 Proposition d'axes de développement des compétences	40
4.4 Propositions d'amélioration et impacts potentiels	40

CONCLUSION	43
ANNEXES	44
Annexe 1 : Besoins en recrutement de personnel	44
Annexe 2 : Liste participants à la validation du rapport de synthèse diagnostic DNE	47

Liste des tableaux

Tableau 2 : Situation d'existence des DNE dans les pays	20
Tableau 3 : Ancrage institutionnel et existence d'une politique nationale d'évaluation dans les 13 pays	23
Tableau 4 : Synthèse du niveau d'intégration du DNE dans le système éducatif	25
Tableau 5 : Synthèse des structures organisationnelles des DNE	26
Tableau 6 : Cartographie des DNE des 13 pays	28
Tableau 7 : Problématiques récurrentes des DNE	32
Tableau 8 : Causes sous-jacentes aux problématiques	33
Tableau 9 : Synthèse comparative des points forts et points faibles des DNE/SNE des 13 pays	34
Tableau 10 : Principaux points d'amélioration identifiés pour les DNE	36
Tableau 11 : Besoins en formation	38
Tableau 12 : Besoins de renforcement en ressources Humaines/pays	39
Tableau 13 : Proposition d'amélioration et impact sur le fonctionnement des DNE	41

Sigles et Abréviations

AFD : Agence française de développement

ANLAS : Analysis of National Learning Assessment Systems (Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages)

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie

DNE : Dispositif national d'évaluation

GPE : Partenariat mondial pour l'Éducation (Global Partnership for Education)

MEN : Ministère de l'Éducation nationale

PACTE : Programme d'Appui au changement et à la transformation de l'Éducation

MENRS : Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique

PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

SEA : Service d'évaluation des apprentissages

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UEAS : Unité d'évaluation des acquis scolaires

KIX 21 : Knowledge and Innovation Exchange (Échange de connaissances et d'innovation)

DGESS : Direction générale des études et des Statistiques sectorielles

DSSE : Direction des Statistiques sectorielles et de l'Evaluation

DVSP : Direction de la veille et du suivi des programmes

UPAS : Unité de Pilotage des acquis scolaires

GAAE : Bureau de l'agrément et de l'évaluation éducative

BNE : Bureau national d'évaluation

ASTP : Agent supérieur Technicien pédagogique

SNE : Système national d'évaluation

Glossaire

Evaluation :

Processus systématique de collecte, d'analyse et d'interprétation d'informations relatives à une action éducative, permettant de porter un jugement sur sa valeur ou son efficacité, afin d'orienter les décisions pédagogiques et administratives.

Evaluation des apprentissages : Processus structuré qui consiste à mesurer et apprécier les compétences, connaissances et attitudes acquises par les apprenants au cours ou à l'issue d'une séquence, d'un programme ou d'un cycle d'enseignement, afin d'éclairer les décisions pédagogiques et améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage.

Dispositif national d'évaluation (DNE) :

Structure institutionnelle chargée de réaliser des évaluations systématiques des acquis scolaires au niveau national, afin de fournir des données pour orienter les politiques éducatives. Dans le cadre de notre travail, nous avons constaté que son existence se traduisait par l'adoption d'un texte législatif ou réglementaire, sa fonctionnalité par la réalisation d'au moins une évaluation.

Équipe d'évaluation nationale PASEC : Équipe technique mise en place au niveau national et chargée des évaluations réalisées sous l'égide du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN.

Évaluation à grande échelle des apprentissages :

Évaluation des compétences et connaissances acquises par les élèves, réalisée en touchant un large échantillon d'élèves pour générer des données représentatives.

Évaluation nationale :

Processus d'évaluation qui mesure les acquis des élèves à l'échelle d'un pays, permettant de fournir des informations utiles à l'amélioration des politiques éducatives nationales.

Évaluation internationale :

Évaluation menée simultanément dans plusieurs pays selon une méthodologie commune, permettant des comparaisons internationales des performances éducatives.

Évaluation certificative :

Évaluation formelle réalisée à la fin d'un cycle éducatif ou d'un programme d'études pour certifier le niveau de maîtrise des élèves, souvent à des fins d'obtention de diplômes ou de certificats.

Évaluation formative :

Évaluation continue réalisée tout au long du processus éducatif, destinée à renseigner les enseignants et les apprenants sur les progrès accomplis et à réajuster les pratiques pédagogiques en conséquence.

Système national d'évaluation (SNE) :

Ensemble structuré de procédures, d'outils et de ressources institutionnelles mises en place pour la conduite régulière et systématique d'évaluations éducatives au niveau national, afin d'appuyer les politiques éducatives.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'évaluation de la qualité de l'éducation constitue un enjeu majeur pour les pays soucieux d'améliorer leurs systèmes éducatifs et de garantir une éducation équitable et efficace. À cet effet, les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) jouent un rôle central en fournissant les données essentielles à la prise de décisions politiques et pédagogiques, fondées sur des preuves. Dans ce cadre, la CONFEMEN a conduit une série de diagnostics des DNE de 13 pays participant à l'évaluation PASEC, afin d'évaluer leur fonctionnalité et leur efficacité, identifier les défis récurrents, et proposer des recommandations concrètes pour leur renforcement.

Le présent rapport de synthèse des diagnostics réalisés, vise principalement à présenter une vue d'ensemble consolidée des diagnostics, dans les pays concernés, en identifiant les tendances communes,

les défis partagés et les bonnes pratiques observées.

Les résultats des diagnostics révèlent des défis récurrents, notamment :

- (i) un manque critique de ressources humaines qualifiées ;
- (ii) des infrastructures technologiques souvent insuffisantes ;
- (iii) l'inexistence de ligne budgétaire pour le fonctionnement adéquat du dispositif et la conduite régulière d'évaluation des apprentissages ;
- (iv) une faible utilisation des résultats d'évaluation pour orienter les politiques éducatives, ainsi qu'une faible culture d'évaluation dans les pays concernés.

Ces problématiques découlent principalement d'une formation insuffisante, de contraintes financières majeures, et d'une faible intégration des activités d'évaluation des apprentissages dans la planification stratégique éducative.

Pour relever ces défis, des propositions clés ont été formulées :

- développer des programmes de formation continue ciblés en méthodologie d'évaluation, analyse statistique, utilisation des TIC et gestion de projets éducatifs ;
- investir stratégiquement dans le renforcement des infrastructures technologiques et informatiques des DNE ;
- renforcer l'intégration institutionnelle des dispositifs d'évaluation, afin que leurs résultats influencent directement la planification et la gouvernance des politiques éducatives ;
- promouvoir une collaboration plus étroite entre les différents acteurs nationaux et internationaux de l'Education, pour assurer une meilleure production, appropriation et utilisation des données d'évaluation.

Ce rapport se veut une base solide pour orienter des actions futures visant à améliorer la fonctionnalité et l'efficacité des DNE. Il met en exergue l'importance capitale d'une approche collaborative, d'une planification stratégique approfondie et d'un engagement politique fort pour transformer positivement les systèmes éducatifs à travers des Dispositifs nationaux d'évaluation robustes et efficaces.

INTRODUCTION

L'évaluation de la qualité de l'éducation est devenue un enjeu central pour les pays qui cherchent à améliorer leurs systèmes éducatifs et à garantir une éducation de qualité pour tous. Dans ce contexte, les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) jouent un rôle crucial pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques éducatives. Cette importance est consacrée dans le mémorandum issu de la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN durant laquelle un engagement a été pris de faciliter la mise en place d'un dispositif national d'évaluation (DNE). Il a un ancrage institutionnel adapté et convenablement doté en personnels et en moyens dans chaque pays membre. Cependant, l'efficacité de ces dispositifs varient considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de nombreux facteurs, tels que les ressources disponibles, l'expertise technique, et l'intégration de ces systèmes dans des politiques publiques plus larges.

La CONFEMEN, consciente de la nécessité d'une analyse approfondie de ces dispositifs, a réalisé une série de diagnostics dans 13 pays à savoir : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Madagascar, République centrafricaine, São Tomé-et-Principe, Tchad et Togo. Ces diagnostics ont été initiés pour évaluer l'état actuel des DNE, identifier les défis et opportunités, et formuler des recommandations pour leur renforcement. Le but était de comprendre comment ces dispositifs sont structurés, gérés et utilisés pour influencer les politiques éducatives, et comment ils peuvent être améliorés pour mieux répondre aux besoins des systèmes éducatifs nationaux.

Le présent rapport de synthèse des diagnostics pays vise plusieurs objectifs à savoir :

- fournir une vue d'ensemble consolidée des résultats des diagnostics menés dans les 13 pays pour identifier des tendances com-

munes, des défis partagés, et des meilleures pratiques ;

- analyser l'efficacité des dispositifs existants en termes de structuration, de mise en œuvre et d'impact potentiel sur les systèmes éducatifs nationaux. Cette analyse aidera à comprendre les lacunes spécifiques et les forces de chaque système ;
- formuler des recommandations stratégiques, sur la base des diagnostics, ainsi que des recommandations générales pour l'ensemble du réseau des pays concernés. Ces recommandations viseront à améliorer la fonctionnalité et l'efficacité des DNE ;
- faciliter le partage des connaissances et des pratiques efficaces entre les pays, afin de promouvoir une amélioration continue des dispositifs d'évaluation, à travers un apprentissage mutuel et une collaboration renforcée.

En somme, ce rapport de synthèse constitue un fondement pour des actions futures en fournissant une analyse rigoureuse et des orientations claires, pour le renforcement des dispositifs nationaux d'évaluation, essentiels pour la réalisation des objectifs éducatifs nationaux et internationaux.

Le rapport de synthèse est organisé autour de quatre grandes parties. Tout d'abord, il présente la méthodologie suivie pour la conduite des diagnostics des dispositifs nationaux d'évaluation, puis il décrit le contexte institutionnel et organisationnel actuel du dispositif dans les treize pays étudiés ; ensuite, il propose une analyse approfondie des forces, des faiblesses et des défis communs identifiés enfin il explore des recommandations concrètes pour l'amélioration desdits dispositifs. En définitive, il souligne la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie visant à renforcer durablement les capacités institutionnelles et opérationnelles des dispositifs.

1

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis sa création, la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), fidèle à ses missions, accorde une grande importance aux évaluations à grande échelle des apprentissages, considérées comme des instruments essentiels pour renforcer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs des États membres. La reconnaissance internationale du rôle crucial des systèmes robustes d'évaluation des acquis scolaires remonte à la Conférence mondiale sur l'Éducation tenue à Jomtien en 1990, qui a prôné une éducation pour tous, à l'horizon de l'an 2000. En réponse à cet appel, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a été créé en 1991, lors de la 43^{ème} session ministérielle tenue à Djibouti. Son objectif principal était de développer, au sein des États membres, des capacités internes et durables d'évaluation afin d'orienter efficacement les réformes éducatives.

Le PASEC a connu une évolution significative avec une révision méthodologique majeure, initiée lors de la session ministérielle à N'Djamena (Tchad) en 2012. Cette révision lui a conféré une dimension internationale accrue, permettant la réalisation d'évaluations standardisées et simultanées dans plusieurs pays. Ainsi, les évaluations internationales menées en 2014 et en 2019, impliquant respectivement dix (10) puis quatorze (14) pays, ont illustré cette nouvelle dynamique, renforçant la comparabilité internationale des résultats et l'efficacité des prises de décisions éducatives, basées sur des données probantes.

Cependant, malgré ces avancées notables, plusieurs pays ne disposent toujours pas de Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) adéquatement structurés, se limitant parfois aux seules évaluations certificatives. Consciente de ces lacunes, la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN a exhorté ses membres à mettre en place des DNE solides, institutionnellement bien ancrés et dotés des ressources humaines, techniques et financières nécessaires. Ces dispositifs doivent être continuellement renforcés par des formations adaptées et l'élaboration d'outils d'évaluation pertinents.

Tous ces enjeux ont conduit récemment la CONFEMEN à travers le PASEC à réaliser un diagnostic approfondi des capacités actuelles des DNE dans treize pays cibles : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Madagascar, République Centrafricaine, São Tomé-et-Principe, Tchad et Togo grâce au partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et le programme Knowledge and Innovation Exchange (KIX 21).

Ce diagnostic a permis d'identifier précisément les besoins en termes de renforcement des compétences techniques, d'améliorer des infrastructures informatiques et de mise en œuvre de systèmes performants de gestion des données.

1.1 CARACTÉRISTIQUES D'UN DNE

Sur la base de plusieurs années d'expérience de conduite d'évaluation des apprentissages et des attendus au niveau international, le PASEC considère qu'un Dispositif national d'évaluation (DNE) doit être composé d'une cellule technique, mais aussi d'un comité (conseil), organe politique d'orientation, de partage et de diffusion des résultats.

Caractéristiques de l'équipe ou de la cellule technique

La cellule technique, devrait être organisée selon les principes suivants :

- être pérenne et cumulative ;
- mobiliser des compétences techniques, pédagogiques, sociologiques, psychologiques ;
- faire preuve de compétences en matière de communication ;
- avoir une autonomie scientifique et être en position de publiciser ses travaux et de discuter d'un programme de travail ;
- avoir accès au système statistique ;
- être en lien avec la recherche en éducation ;
- avoir un financement régulier (ligne budgétaire dédiée).

Les ressources humaines spécifiques indispensables à une équipe technique nationale d'un Dispositif national d'évaluation (DNE) doivent être très précises. Une équipe type doit inclure un responsable de l'équipe technique du DNE, chargé de la coordination et de la gestion opérationnelle globale ; des pédagogues ou didacticiens pourront adapter les tests et superviser leur administration ; des statisticiens analyseront et traiteront les données ; un planificateur éducatif apportera une expertise approfondie sur le système éducatif ; un communicateur sera chargé de concevoir les outils de diffusion des résultats ; un informaticien fera la gestion des bases de données et le support technique ; et un financier sera chargé de la gestion budgétaire et administrative. Chacun de ces rôles exige des qualifications précises et des

expériences spécifiques, garantissant ainsi la rigueur méthodologique et l'efficacité opérationnelle des évaluations.

Caractéristiques du comité d'orientation

Ce Comité sera composé de parlementaires, de membres de la société civile, d'organisations syndicales, d'autres départements ministériels, etc. Le Comité d'orientation pourrait :

- être placé au niveau ministériel ;
- couvrir l'ensemble du système scolaire ;
- proposer des évaluations (questions, fréquences, grades, etc.) ;
- examiner la pertinence et le suivi des évaluations ;
- faire le bilan des réformes (redevabilité).

Tableau 1: Caractéristiques d'un DNE

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION
Mission du DNE	Dispositif efficace d'évaluation des acquis des apprentissages au niveau national • Texte de création, fonctionnel Le DNE doit être, à terme, un organe fédérateur de toutes les structures d'évaluation au niveau du système éducatif
Ancrage institutionnel	Cellule technique • Structure préexistante dans le Système national d'évaluation • Direction autonome rattachée Comité d'orientation • Organe politique d'orientation du DNE, le Comité doit être rattaché au niveau ministériel ; afin de :
Objectifs généraux	• fournir des données fiables et des analyses robustes et pertinents pour soutenir le développement de politiques éducatives efficaces ; • analyser les résultats des évaluations pour identifier les besoins de réforme ; • développer les compétences pour des évaluations régulières et fiables ; • assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations ;
Objectifs spécifiques	• réaliser des évaluations nationales des acquis des apprentissages périodiques ,à grande échelle; • développer des standards et indicateurs • offrir des formations continues • intégrer les TIC dans la collecte et l'analyse des données.

Organisation et Structure	Composé d'une cellule technique Opérateur des évaluations standardisées, il doit être capable d'analyser, interpréter, synthétiser et diffuser les évaluations, éclairant ainsi les décisions politiques Comité politique d'orientation Il est une instance incluant des membres variés (parlementaires, société civile, syndicats, etc.) pour couvrir tout le système scolaire et proposer, examiner, et suivre les évaluations
Caractéristiques spécifiques pour la Cellule technique	Caractéristiques de la Cellule technique : • pérennité • compétences techniques (statistiques, psychométrie, pédagogiques, sociologiques, psychologiques, et de communication) • autonomie/indépendance scientifique • accès aux données statistiques de l'Education • lien avec la recherche en éducation • financement propre et régulier

2

MÉTHODOLOGIE ET PROCESSUS DE CONDUITE DES DIAGNOSTICS

Afin d'obtenir une vue d'ensemble précise et comparative des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans les treize pays ciblés, une méthodologie rigoureuse et structurée a été adoptée.

2.1 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR LA COLLECTE DES DONNÉES ET DES INFORMATIONS

La méthodologie adoptée pour les diagnostics des Dispositifs nationaux d'évaluation s'est inscrite dans une approche intégrative et rigoureuse, combinant différentes méthodes qualitatives et quantitatives adaptées à chacun des treize pays cibles. Cette démarche méthodologique a fait appel à une revue documentaire approfondie et des entretiens semi-directifs. Des questionnaires ont souvent été utilisés pour des cas spécifiques pour recueillir des données et des informations. Ces outils ont permis une collecte structurée et homogène d'informations qualitatives.

L'ensemble de la démarche méthodologique intègre le modèle ANLAS (Analysis of National Learning Assessment Systems), développé par le Partenariat mondial pour l'Éducation (GPE, 2020), assurant ainsi une approche cohérente et standardisée entre les différents diagnostics réalisés.

2.2 DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CONDUITE DES DIAGNOSTICS

La conduite des diagnostics des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) a été structurée en plusieurs étapes-clés clairement définies et coordonnées par le PASEC. Initialement, le PASEC a identifié avec chaque équipe nationale les besoins exprimés pour les DNE en appui technique, financier et institutionnel. A

la suite de ces constats de besoins souhaités, la CONFEMEN a mis en place un consortium d'experts chargés de la conduite des diagnostics dans les 13 pays ciblés pour cette première phase. Chaque expert, conformément aux termes de référence, a réalisé une revue documentaire exhaustive permettant de dresser un état des lieux des dispositifs existants et des besoins en matière d'évaluation des apprentissages. Cette revue documentaire a consisté notamment à faire l'examen des cadres réglementaires, des politiques éducatives nationales, des rapports d'évaluations nationales et internationales antérieures, des plans de développement éducatif et des textes législatifs pertinents.

Cette étape a été suivie par des missions sur le terrain, des experts dans les pays pour la réalisation d'entretiens semi-directifs approfondis avec divers acteurs clés, notamment des responsables gouvernementaux, des experts nationaux et internationaux, ainsi que des partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur éducatif. Ces échanges ont permis d'enrichir considérablement les diagnostics en apportant des éclairages variés et complémentaires. Ces entretiens ont permis de comprendre, de manière approfondie les perceptions, les défis et les opportunités relatifs aux dispositifs nationaux d'évaluation.

Afin de mieux saisir les réalités du terrain, des visites in situ ont été organisées dans plusieurs pays pour examiner directement les structures et agences impliquées dans la mise en œuvre des dispositifs d'évaluation, facilitant ainsi l'identification des forces et des faiblesses opérationnelles.

L'ensemble de ces activités, encadré méthodologiquement et techniquement par la CONFEMEN, a assuré une cohérence et une qualité optimales des données collectées, permettant ainsi d'identifier précisément les leviers d'action nécessaires à l'amélioration des DNE.

2.3 PARTICIPATION AUX ENTRETIENS

Les diagnostics ont bénéficié d'une large participation d'acteurs-clés soigneusement sélectionnés pour leur expertise et leur implication active dans le domaine de l'évaluation des

apprentissages. Parmi eux figuraient des responsables ministériels et administratifs, des membres d'équipes nationales d'évaluation, des inspecteurs de l'Éducation, des planificateurs éducatifs, ainsi que des représentants des partenaires sociaux et techniques et financiers.

Tableau des profils des enquêtés par pays

PAYS	PROFILS DES ENQUÊTÉS
Bénin	Responsables administratifs, équipes techniques nationales, partenaires techniques et financiers
Burkina Faso	Responsables administratifs, statisticiens, pédagogues, partenaires techniques et financiers
Burundi	Ministère de l'Éducation, inspecteurs, équipe technique nationale, partenaires techniques et financiers
Cameroun	Inspecteurs de l'Éducation, conseillers pédagogiques, spécialistes en évaluation, planificateurs et économistes de l'Éducation, statisticiens, ingénieurs en informatique, partenaires techniques et financiers
Djibouti	Responsables administratifs, inspecteurs pédagogiques, partenaires techniques et financiers, statisticiens
Gabon	Responsables administratifs, inspecteurs pédagogiques, pédagogues, statisticiens, partenaires techniques et financiers
Guinée-Bissau	Responsables administratifs, inspecteurs, statisticiens, partenaires techniques et financiers
Madagascar	Responsables administratifs, inspecteurs pédagogiques, partenaires techniques et financiers
République Centrafricaine	Responsables administratifs, inspecteurs pédagogiques, statisticiens, planificateurs éducatifs, partenaires techniques et financiers
Sao Tomé-et-Principe	Responsables administratifs, pédagogues, statisticiens, planificateurs éducatifs, partenaires techniques et financiers
Tchad	Responsables administratifs, inspecteurs pédagogiques, pédagogues, statisticiens, planificateurs éducatifs, partenaires techniques et financiers
Togo	Responsables administratifs, inspecteurs pédagogiques, équipe nationale PASEC, pédagogues, statisticiens partenaires techniques et financiers

La diversité de ces participants a garanti une grande richesse dans les échanges, permettant de recueillir des perspectives variées et pertinentes sur les pratiques existantes, les défis rencontrés et les opportunités pour renforcer les dispositifs nationaux d'évaluation. La rigueur et l'exhaustivité des entretiens réalisés ont assuré une haute qualité des diagnostics/Elles ont contribué à rendre pertinentes les recommandations formulées, pour améliorer durablement l'efficacité et la fiabilité des Dispositifs nationaux d'évaluation des apprentissages.

Toutefois, la faible disponibilité de certains responsables de structures, acteurs et partenaires n'a pas permis une réalisation optimale des entretiens. Des initiatives ont été prises pour collecter les données avec la collaboration des correspondants nationaux de la CONFEMEN et des responsables des équipes nationales PASEC.

3

DESCRIPTION DES DNE

La description détaillée des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans chacun des treize pays ciblés, a permis d'avoir une idée plus précise de l'état actuel, de la structuration institutionnelle et opérationnelle ainsi que des caractéristiques spécifiques de chaque dispositif national d'évaluation.

3.1 ÉTATS DES LIEUX DES DNE DANS LES PAYS CIBLÉS

Le diagnostic des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans les 13 pays révèle une diversité notable en termes d'existence, de structuration, de fonctionnalité et d'efficacité opérationnelle. Le tableau ci-dessous fait le point sur l'existence ainsi que l'état opérationnel actuel des DNE, dans chaque pays concerné :

Tableau 2 : Situation d'existence des DNE dans les pays

PAYS	EXISTENCE D'UN DNE	TEXTE DE CRÉATION	DESCRIPTION DE L'ÉTAT OPÉRATIONNEL DU DNE	TYPES D'ACTIONS RÉALISÉES EN ÉVALUATION
Bénin	Oui	Arrêté N° 027/ MEMP/DC/SGM/ CTJ/DAF/INFRE/SG/ SP 010 SGG19 du 18 juin 2019 SEA (MEMP)	Structure opérationnelle, bien intégrée dans les politiques éducatives.	Évaluations régulières, utilisation effective des résultats.
Burkina Faso	Oui	Arrêté N° 2023-053/ MENAPLAN/SG/ DGEES du 31 mars 2023 DESS	Fonctionnel, ancrage institutionnel clair, rôle clé dans la gouvernance éducative.	Évaluations régulières, diffusion des résultats.
Burundi	Oui	Décret N100/218 du 20 novembre 2023 portant mission, organisation et fonctionnement du MENRS Ordonnance ministérielle N610/1072 du 20/07/2022 BESE	Existant mais nécessite un renforcement pour optimiser son efficacité.	Évaluations ponctuelles, besoins en renforcement des capacités.
Cameroun	Oui	Arrêté 301 /B1/1466 du 26 mai 2022 UPAS	Solide, bien structuré, opérationnel avec des besoins spécifiques en capacités techniques.	Évaluations régulières avec l'appui de partenaires techniques et financiers.

Côte d'Ivoire	Oui	Décret N°2014-678 du 05 novembre 2014 DSVP	Structure en place mais nécessitant un renforcement des capacités en ressources humaines.	Évaluations réalisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers.
Djibouti	Oui	Service ENI de la Direction de l'évaluation	En développement, appuyé par des partenaires externes pour son renforcement.	Évaluations ponctuelles, besoins en renforcement des capacités.
Gabon	Non		Pas de DNE institutionnalisé, présence uniquement d'une équipe nationale PASEC. Existence d'une direction de l'évaluation qui ne prend pas en charge l'évaluation des apprentissages	PASEC2019 et PASEC2024
Guinée-Bissau	Non		En phase initiale de développement,	Quelques évaluations ponctuelles, efforts pour structurer un DNE. PASEC2024
Madagascar	Oui	Décret N° 2017-1105 relatif à l'UEAS	Fonctionnel mais confronté à des défis institutionnels et techniques.	Évaluations nationales, efforts d'amélioration continue.
République centrafricaine	Non		En phase initiale de développement	Participation à des évaluations nationales et internationales.
Sao Tomé-et-Principe	Oui	GAAE (Bureau de l'agrément et de l'évaluation éducative)	Petite équipe en place (3), structure opérationnelle nécessitant des appuis externes continus.	Évaluations régulières mais très dépendantes des experts internationaux.
Tchad	Oui	Arrêté N°139/PR/MENPC/DGM/DGEF/DEOVS/2020 du 04/06/2020 DNEAS	Opérationnel mais soumis à des contraintes logistiques et budgétaires fortes.	Évaluations régulières
Togo	Oui	Arrêté N°061/2024/MEPST/CAB/SG du 08 Février 2024 CNEA	Opérationnel mais confronté à des défis en ressources humaines	Évaluations nationales et internationales réalisées avec l'appui des partenaires.

Cette synthèse montre que la majorité des pays dispose de dispositifs d'évaluation, toutefois à des stades de développement très variés. Certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Cameroun ont mis en place des Dispositifs robustes et opérationnels intégrés institutionnellement avec une utilisation effective des résultats pour orienter leurs politiques éducatives. D'autres pays, notamment le Gabon, la Guinée-Bissau et la République centrafricaine, sont encore dans une phase embryonnaire ou initiale. Leurs structures formelles doivent être créées et significativement renforcées. La diversité observée met en évidence la nécessité d'une approche différenciée et adaptée aux contextes nationaux spécifiques, afin d'assurer l'existence, la fonctionnalité, l'efficacité et la pérennité des DNE. Ces conditions sont essentielles à l'amélioration durable de la qualité des apprentissages et des systèmes éducatifs dans chacun de ces pays.

3.2 OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES DNE

Les objectifs généraux des DNE dans les différents pays tendent à converger vers l'amélioration de la qualité de l'éducation, à travers une gestion basée sur les données probantes. Ces objectifs qui s'inscrivent dans les perspectives générales d'amélioration de la qualité de l'éducation, de soutien aux politiques et réformes éducatives, ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles, sont :

- fournir des données fiables sur les performances des élèves et du système éducatif, pour soutenir le développement de politiques éducatives efficaces ;
- analyser/utiliser les résultats des évaluations pour
 - identifier les besoins de réformes dans les systèmes éducatifs,
 - suivre l'efficacité des interventions pédagogiques mises en place.
- développer les compétences nécessaires au sein des ministères de l'Education, pour mener des évaluations internes régulières et fiables.

3.2.1 Objectifs spécifiques des DNE

Les objectifs spécifiques des DNE varient en fonction des contextes nationaux, mais ils partagent des points communs tels que la réalisation d'évaluations régulières, le développement de standards et indicateurs, la formation et le développement professionnels, de même que l'intégration des TIC. Ainsi les principaux objectifs spécifiques des DNE consistent à :

- effectuer des évaluations périodiques des acquis des élèves pour fournir un suivi continu de la performance du système éducatif ;
- établir des benchmarks et des indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité des programmes éducatifs et des interventions ;
- offrir des formations continues aux évaluateurs/équipes techniques et aux enseignants pour améliorer la conduite des évaluations et l'interprétation des données.
- améliorer la collecte et l'analyse des données d'évaluation en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

3.2.2 Relation entre les objectifs des DNE et les missions institutionnelles

Les objectifs des DNE sont étroitement liés aux missions et mandats institutionnels des ministères de l'Education. Ils sont censés assurer ainsi l'alignement des efforts d'évaluation avec les priorités éducatives nationales :

- **alignement avec les politiques éducatives** / Les objectifs des DNE sont conçus pour contribuer directement à la mise en œuvre des stratégies et des plans sectoriels de l'Education nationale.
- **soutien à la décision politique/soutien à la prise de décision** / Les données générées par les DNE aident les décideurs à formuler des politiques basées sur des preuves concrètes, visant à améliorer les résultats d'apprentissage.
- **collaboration avec les acteurs et partenaires éducatifs** : Les DNE travaillent en collaboration avec des acteurs et partenaires natio-

naux et internationaux, afin de renforcer les outils d'évaluation et pour garantir une cohérence avec les standards internationaux.

En somme, les objectifs des DNE dans les différents pays reflètent une approche stratégique visant à renforcer les systèmes éducatifs par le biais d'évaluations rigoureuses et systématiques. Ces objectifs soutiennent les missions institutionnelles des entités éducatives et sont essentiels pour le développement continu et l'amélioration de la qualité de l'éducation, dans chaque contexte national.

3.2.3 Ancrage institutionnel des DNE

La fonctionnalité, l'efficacité et la pérennité des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dépendent fortement de leur ancrage institutionnel au sein des structures gouvernementales et éducatives nationales.

3.2.4 Cadre Institutionnel

La fonctionnalité, l'efficacité et la pérennité des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dépendent fortement en plus de leur ancrage institutionnel, de leur niveau d'autonomie et des ressources dont ils disposent. En effet, l'intégration institutionnelle influence directement leur capacité à générer des données pertinentes et à peser efficacement sur la définition et la mise en œuvre des politiques éducatives. Le tableau suivant présente la synthèse des différents cadres institutionnels des DNE, tels qu'ils ressortent des diagnostics réalisés dans les treize pays concernés.

Tableau 3 : Ancrage institutionnel et existence d'une politique nationale d'évaluation dans les 13 pays

PAYS	STRUCTURE DU DNE	MINISTÈRE / STRUCTURE DE RATTACHEMENT	EXISTENCE D'UNE POLITIQUE NATIONALE D'ÉVALUATION/CADRE D'ORIENTATIONS DES ÉVALUATIONS
Bénin	Service des Évaluations des apprentissages	INFRE du Ministère des Enseignements maternel et primaire	Non
Burkina Faso	Direction des Statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE)	Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du Ministère de l'Éducation nationale	Non existence d'une politique nationale d'évaluation / cadre d'orientation des évaluations
Burundi	Bureau d'évaluation du Système éducatif (BESE)	Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique (MENRS)	Non
Cameroun	Unité de Pilotage des acquis scolaires (UPAS)	Cabinet du Ministre de l'Éducation de Base	Non
Côte d'Ivoire	Direction de la Veille et du Suivi des programmes (DVSP)	Cabinet du Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation	Oui (cadre de référence sur les évaluations des apprentissages) À réviser

Djibouti	Service des Evaluations nationales et Internationales Indépendantes des Apprentissages (ENI)	Direction de l'évaluation de la Direction générale des examens, des concours et de l'Évaluation du ministère de l'Éducation nationale	Non
Gabon	Équipe nationale PASEC (en transition vers un DNE)	Ministère de l'Éducation nationale	Non
Guinée-Bissau	En cours de développement	Ministère de l'Éducation nationale	Non
Madagascar	Unité d'Évaluation des Acquis Scolaires (UEAS)	Ministère de l'Éducation nationale	Non
République Centrafricaine	En cours de création	Ministère de l'Éducation nationale	Non En développement
São Tomé-et-Principe	Bureau de l'Agrément et de l'Évaluation éducative (GAEE)	Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences	Non
Tchad	Dispositif national d'évaluation des acquis scolaires (DNEAS)	Ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion civique	En cours d'élaboration (Stratégie nationale sur les évaluations des apprentissages)
Togo	Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA)	Ministère de l'Éducation nationale	Oui Mais de manière spécifique sur les outils. À réviser

On observe une grande diversité dans les cadres institutionnels des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) selon les pays. Si certains pays disposent de dispositifs institutionnels structurés, d'autres sont encore en phase de développement ou d'intégration. Malgré ces différences, il existe des politiques ou orientations en matière d'évaluation notamment dans les plans sectoriels de l'éducation, témoignant d'une prise de conscience forte de l'importance des évaluations nationales, pour l'amélioration continue des systèmes éducatifs.

Toutefois, cette diversité souligne également la nécessité d'un accompagnement ciblé et renforcé afin de soutenir les pays dans l'éla-

boration ou la consolidation des politiques nationales spécifiques à l'évaluation. Cette intervention permettra ainsi d'assurer la pérennité et l'efficacité des évaluations des apprentissages à l'échelle nationale.

3.2.5 Intégration du DNE dans le système éducatif national et les politiques publiques

L'intégration des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans les systèmes éducatifs nationaux et les politiques publiques est indispensable pour s'assurer que les décisions en matière de politique éducative soient

fondées sur des données d'évaluation précises, fiables et valides. Une analyse approfondie basée sur les rapports de diagnostic des 13 pays révèle des variations dans le degré d'intégration de ces dispositifs, mais souligne également leur rôle essentiel dans la promotion des politiques et réformes éducatives efficaces. On peut évoquer par exemple : la République centrafricaine où le DNE est en phase de développement, avec un effort concerté du gouvernement et le soutien de partenaires internationaux pour renforcer son intégration. L'objectif est d'utiliser les données d'évaluation de manière plus efficace dans la formulation des politiques éducatives et dans la prise de décision stratégique. Les données

qu'il fournit sont essentielles pour ajuster et améliorer continuellement les politiques éducatives, en particulier dans les domaines des réformes auriculaires et des initiatives visant à améliorer la qualité de l'enseignement. Au Cameroun, le DNE joue un rôle central dans la stratégie éducative nationale, influençant directement l'évaluation des réformes scolaires et contribuant à l'amélioration continue de la qualité de l'éducation. Sa position au sein du ministère de l'Éducation garantit que ses activités et ses résultats sont directement connectés aux politiques publiques.

Tableau 4 : Synthèse du niveau d'intégration du DNE dans le système éducatif

PAYS	NIVEAU D'INTÉGRATION DU DNE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET DES POLITIQUES PUBLIQUES
Burkina Faso	Ancré dans la DGEES et les processus de réforme éducative, mais besoin d'autonomie renforcée
Burundi	Existence formelle et cohérence avec les politiques éducatives nationales
Bénin	Forte intégration institutionnelle et soutien politique mais ancrage au niveau du MEMP
Cameroun	Unité autonome, cohérente avec la stratégie éducative nationale (SSEF 2023-2030)
Côte d'Ivoire	Intégré et cohérent avec la politique sectorielle de l'Éducation
Djibouti	Nécessité urgente de structuration institutionnelle et politique
Gabon	Intégré dans le cadre politique mais manque d'opérationnalisation effective (création DNE)
Guinée-Bissau	Dispositif existant pour l'évaluation PASEC mais manque d'articulation et d'autonomie
Madagascar	Reconnu institutionnellement mais manque de ressources pour une autonomie complète
République Centrafricaine	Dispositif informel, en besoin urgent de structuration et de renforcement institutionnel
São Tomé-et-Príncipe	Rôle déterminant dans l'évaluation de l'efficacité des interventions éducatives et guide les décisions stratégiques, mais dépendance forte aux soutiens externes, besoin de renforcement institutionnel interne
Tchad	Institutionnalisé mais faible exploitation des résultats des évaluations
Togo	Dispositif institutionnalisé, bien intégré dans les politiques éducatives nationales

Bien que le niveau d'intégration varie, il est clair que chaque DNE joue un rôle central dans l'amélioration des résultats éducatifs et dans le soutien des décisions politiques fondées sur des données fiables. La consolidation de ces dispositifs et leur meilleure intégration dans les cadres politiques et éducatifs nationaux peuvent grandement contribuer à créer des systèmes éducatifs plus réactifs et plus efficaces.

Pour renforcer cette intégration, il est essentiel de continuer à investir dans la capacité des DNE à conduire des évaluations régulières, précises et systématiques, avec la production de données robustes, fiables et valides.

pays cibles révèle des diversités importantes en matière de structuration organisationnelle, de ressources humaines et matérielles, et de modalités opérationnelles.

3.3.1 Structure organisationnelle des DNE

Les structures des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) des pays ciblés présentent une diversité organisationnelle qui reflète les spécificités institutionnelles, techniques et financières nationales. En général, ces dispositifs comprennent une unité centrale au niveau ministériel, complétée dans certains cas par des antennes régionales et des équipes spécialisées chargées spécifiquement des évaluations des apprentissages

3.3 CARTOGRAPHIE DES DNE

La cartographie des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) réalisée dans les treize

Tableau 5 : Synthèse des structures organisationnelles des DNE

PAYS	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DES DNE	EXISTENCE STRUCTURES DÉCONCENTRÉES/ DÉCENTRALISÉES
Burkina Faso	Direction des Statistiques sectorielles et de l'Évaluation (DSSE) sous tutelle de la DGEES	Oui Représentations régionales (Directions régionales)
Burundi	Structure formelle intégrée au Ministère avec unités spécialisées en évaluation	Oui Unités régionales intégrées
Bénin	Structure institutionnalisée autonome, intégrée au Ministère avec équipes spécialisées	Non
Cameroun	Unité autonome d'évaluation des acquis scolaires sous tutelle directe des ministères en charge de l'Éducation	Non
Côte d'Ivoire	Unité intégrée à la Direction centrale des statistiques et de la planification éducative	Oui Points focaux mis en place
Djibouti	Structure formelle, besoin urgent d'organisation formelle	Non Absence de structures déconcentrées

Gabon	Équipe PASEC intégrée au ministère, manque d'autonomie fonctionnelle (Pas de DNE formel)	Non
Guinée-Bissau	Équipe PASEC intégrée au ministère, manque d'autonomie fonctionnelle (Pas de DNE formel)	Non
Madagascar	Reconnaissance institutionnelle mais faible autonomie opérationnelle, intégrée au Ministère	Non
République Centrafricaine	Aucun système formel dédié	Non Absence de structures déconcentrées
São Tomé-et-Príncipe	Bureau provisoire (GAEE) sous tutelle de la Direction de la planification et de l'innovation	Non Centralisé au niveau national
Tchad	Dispositif institutionnalisé mais faiblement opérationnel et autonome	Non
Togo	Structure institutionnalisée autonome intégrée dans la politique éducative nationale	Oui Structures déconcentrées opérationnelles et intégrées

Plusieurs pays disposent de dispositifs institutionnalisés et autonomes intégrés dans leurs systèmes éducatifs, souvent accompagnés d'antennes déconcentrées ou décentralisées. Cependant, certains pays présentent encore des structures informelles ou faiblement opérationnelles, sans représentation déconcentrée efficace. D'où la nécessité d'un renforcement institutionnel, technique et financier pour assurer une meilleure intégration et utilisation des dispositifs d'évaluation au niveau national.

des statisticiens, des techniciens en informatique, et parfois des experts en communication. En matière de ressources matérielles, les pays disposent, à des degrés variables, d'infrastructures administratives, d'équipements informatiques, de logiciels statistiques et, dans certains cas, de véhicules pour faciliter les opérations de terrain.

3.3.2 Ressources humaines et matérielles des DNE

Les diagnostics indiquent que les équipes des DNE sont généralement composées de personnels de l'Éducation incluant des responsables administratifs, des pédagogues spécialisés,

3.3.3 Synthèse de la cartographie des DNE par pays

Tableau 6: Cartographie des DNE des 13 pays

PAYS	NOM/ STRUCTURE DU DNE	ANCRAGE INSTITUTIONNEL	FONCTIONS PRINCIPALES	RESSOURCES HUMAINES	BUDGET ANNUEL / SOURCE
Bénin	Service des évaluations des apprentissages	Ministère des Enseignements maternel et primaire	Évaluations périodiques, soutien aux réformes éducatives	Pédagogues, statisticiens, informaticiens	Budget soutenu par des fonds internationaux
Burkina Faso	Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE)	Direction générale des Études et des Statistiques sectorielles (GESS)	Évaluations nationales régulières, pilotage éducatif basé sur les données	Pédagogues, statisticiens, informaticiens	Budget national
Burundi	Bureau d'évaluation du système éducatif	Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique (MENRS)	Évaluations périodiques, analyse des performances éducatives	Pédagogues, inspecteurs, statisticiens	Budget partiellement soutenu par des partenaires internationaux
Cameroun	Unité pilote des acquis scolaires (UPAS)	Cabinet du Ministère de l'Éducation de Base	Évaluations standardisées régulières, analyses approfondies des résultats, suivi des réformes	Inspecteurs, pédagogues, économistes, statisticiens, informaticiens	Budget national avec soutien international
Côte d'Ivoire	Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP)	Ministère de l'Éducation nationale	Réalisation d'évaluations nationales et internationales, orientation des politiques éducatives	Pédagogues, statisticiens, planificateurs	Budget national avec participation de partenaires internationaux
Djibouti	Service des Évaluations nationales Indépendantes des apprentissages (ENI)	Ministère de l'Éducation nationale	Réalisation d'évaluations régulières	Pédagogues, statisticiens, techniciens informaticiens	Budget national
Gabon	Équipe nationale PASEC (en transition vers un DNE)	Ministère de l'Éducation nationale	En phase d'installation, évaluations ponctuelles sous supervision internationale	Ressources humaines en développement	Financement extérieur

PAYS	NOM/ STRUCTURE DU DNE	ANCRAGE INSTITUTIONNEL	FONCTIONS PRINCIPALES	RESSOURCES HUMAINES	BUDGET ANNUEL / SOURCE
Guinée-Bissau	En cours de développement	Ministère de l'Éducation nationale	Évaluations ponctuelles, efforts d'institutionnalisation	Ressources humaines limitées	Financement extérieur
Madagascar	Unité d'Évaluation des acquis scolaires (UEAS)	Ministère de l'Éducation nationale	Évaluations régulières et soutien aux réformes éducatives	Pédagogues, statisticiens, informaticiens	Budget national avec appuis des bailleurs de fonds
République Centrafricaine	En cours de création	Ministère de l'Éducation nationale	Fort soutien international, évaluations occasionnelles	Ressources humaines en développement	Financement des PTFs
São Tomé-et-Principe	Bureau de l'agrément et de l'évaluation éducative (GAEE)	Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences	Évaluations régulières, suivi de la qualité éducative	Équipe restreinte : pédagogues, statisticiens	Budget principalement international
Tchad	Dispositif national d'évaluation des acquis scolaires (DNEAS)	Ministère de l'Éducation nationale	Évaluations périodiques, suivi et pilotage des politiques éducatives	Pédagogues, statisticiens, administrateurs	Financement mixte national et international
Togo	Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA)	Ministère de l'Éducation nationale	Évaluations régulières des apprentissages, analyses pour la réforme éducative	Pédagogues, statisticiens, administrateurs	national et international

Source : *Exploitation des rapports pays*

La cartographie des DNE met en évidence la grande diversité d'organisation et de fonctionnement des dispositifs d'évaluation dans les treize pays analysés. Tandis que certains pays disposent d'un DNE bien structuré, opérationnel, et disposant de ressources humaines qualifiées et adéquates, d'autres (Gabon, République Centrafricaine, Guinée-Bissau) sont encore en processus de création ou en développement institutionnel et technique.

Les défis majeurs partagés par de nombreux pays comprennent l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, les contraintes financières,

ainsi que des besoins accrus en formation continue et en équipements adéquats pour améliorer l'efficacité des dispositifs existants. L'appui technique et financier des partenaires internationaux demeure essentiel, particulièrement pour les pays en cours de structuration de leurs dispositifs nationaux.

Il ressort ainsi la nécessité d'élaborer une stratégie de renforcement adaptée à chaque contexte national, visant un renforcement institutionnel ciblé pour assurer à chaque DNE les moyens de remplir pleinement sa mission stratégique de production et d'exploitation des données d'évaluation en appui aux politiques éducatives nationales.

4

ANALYSE DU DIAGNOSTIC DES DNE

Une enquête réalisée par le PASEC auprès des pays a permis d'identifier les besoins exprimés par les pays pour des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) fonctionnels et efficaces. Ces besoins en termes d'appuis peuvent être classés comme suit :

- **appui technique** / Des besoins de renforcement de capacités. Ces besoins concernent en majorité la formation aux techniques d'évaluation, d'échantillonnage, à l'analyse des données, à la gestion de bases de données ou encore à la communication ;
- **appui financier** / Il s'agit parfois d'appui financier pour l'acquisition de matériel informatique (machines et/ou logiciels) et ses coûts de fonctionnement ;
- **appui institutionnel** / Il vise à définir ou renforcer les missions du DNE, son rattachement institutionnel, le profil de son personnel, ses interactions avec les autres structures en charge de l'Education et son fonctionnement.

Les diagnostics des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) menés dans les treize pays ont permis de dresser un état des lieux précis des systèmes existants et d'identifier clairement les besoins prioritaires. Ces besoins, recensés à travers une démarche systématique combinant la revue documentaire, les questionnaires et les entretiens auprès des acteurs-clés, peuvent être regroupés principalement en deux grandes catégories d'appui :

- **appui technique** / Il ressort des analyses, une nécessité forte de renforcer les capacités humaines et techniques des équipes en charge des évaluations nationales. Les besoins identifiés incluent principalement :
 - la formation approfondie aux techniques spécifiques d'évaluation éducative ;
 - le renforcement des compétences en matière d'échantillonnage et en analyse statistique approfondie des données ;
 - la gestion efficace des bases de données éducatives, comprenant l'élaboration et l'exploitation des bases informatiques ;

- le renforcement des capacités en communication et en diffusion des résultats d'évaluation, afin d'assurer une meilleure appropriation par tous les acteurs éducatifs ;

- **appui financier** / Les diagnostics ont unanimement révélé les difficultés financières auxquelles font face les DNE. Les besoins financiers concernent notamment :
 - l'acquisition et le renouvellement de matériels informatiques (logiciels, ordinateurs, équipements techniques pour la collecte et l'analyse de données) ;
 - le financement régulier des évaluations à grande échelle, particulièrement les activités de terrain, le traitement des données, ainsi que la diffusion et l'utilisation des résultats d'évaluation, dans l'élaboration des politiques éducatives nationales.

Ces besoins variés et récurrents confirment la pertinence de l'initiative de la CONFEMEN à réaliser des diagnostics approfondis dans ces pays afin d'identifier précisément les défis institutionnels et opérationnels rencontrés par les dispositifs nationaux d'évaluation (DNE). En effet, l'objectif final est d'accompagner efficacement ces pays vers la mise en place ou le renforcement de dispositifs nationaux solides et pérennes, capables d'influencer positivement les politiques éducatives nationales à travers des évaluations fiables et régulières.

4.1 THÈMES RÉCURRENTS DANS LES DIAGNOSTICS

Ce point procède à l'identification des problématiques communes aux DNE des 13 pays. L'analyse fait ressortir les éléments ci-dessous

4.1.1. Problématiques récurrentes des DNE pays

Tableau 7 : Problématiques récurrentes des DNE

THÉMATIQUE	DESCRIPTIFS
Manque de ressources humaines qualifiées	De nombreux pays signalent une pénurie de personnel formé et qualifié pour conduire des évaluations efficaces et analyser les données collectées
Infrastructures et équipements insuffisants	Les défis liés à l'infrastructure informatique et aux équipements nécessaires pour mener à bien les évaluations sont fréquemment mentionnées
Utilisation limitée des résultats d'évaluation	Les résultats des évaluations ne sont souvent pas utilisés de manière efficace pour influencer les politiques éducatives ou pour améliorer la pratique pédagogique.
Financement insuffisant	Un financement inadéquat limite la capacité des DNE à réaliser des évaluations régulières et à améliorer la formation continue de leur personnel.
Faiblesse de la culture d'évaluation	La pratique de l'évaluation des apprentissages à grande échelle de manière systématique ne constitue pas une priorité dans les politiques éducatives

Cette synthèse des problématiques récurrentes issues des diagnostics des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) fait apparaître plusieurs thématiques clés. Premièrement, il en ressort une insuffisance significative de ressources humaines qualifiées, indispensables pour la conduite d'évaluations efficaces et l'analyse des données. De plus, les infrastructures et les équipements sont souvent insuffisants, ce qui entrave la réalisation d'évaluations adéquates. Une autre difficulté majeure est la faible utilisation des résultats d'évaluation qui, malgré leur disponibilité, n'impactent pas suffisamment les politiques éducatives ou les pratiques pédagogiques. Le financement, souvent insuffisant, limite également la capacité des DNE à mener des évaluations régulières et à investir dans la formation continue du personnel. Enfin, une faible culture de l'évaluation persiste, reflétant le peu de priorité accordée à l'évaluation systématique des apprentissages à grande échelle dans les politiques éducatives. Ensemble, ces facteurs soulignent des défis majeurs nécessitant des interventions ciblées pour améliorer l'efficacité des DNE dans le soutien à l'éducation.

4.1.2. Analyse des causes sous-jacentes des problématiques

Tableau 8 : Causes sous-jacentes aux problématiques

Formation et développement professionnel insuffisants	Le manque de programmes de formation continue pour le personnel des DNE conduit à une capacité limitée en matière d'évaluation et d'analyse de données.
Contraintes budgétaires	Les restrictions budgétaires dans le secteur de l'Education affectent directement la capacité des DNE à se doter des technologies nécessaires et à recruter du personnel compétent.
Manque de planification stratégique	Une intégration insuffisante des activités d'évaluation dans la planification stratégique des ministères de l'Education rend difficile l'utilisation effective des résultats des évaluations.
Faible implication des parties prenantes	Les décideurs, les enseignants, et les autres parties prenantes ne sont pas toujours suffisamment impliqués dans le processus d'évaluation, ce qui réduit l'impact des résultats sur le système éducatif

L'analyse approfondie des dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans les treize pays concernés révèle plusieurs causes profondes aux problématiques récurrentes observées : manque de ressources humaines qualifiées, infrastructures et équipements insuffisants, utilisation limitée des résultats d'évaluation, financement insuffisant et faiblesse de la culture d'évaluation.

La principale cause du manque de ressources humaines qualifiées réside dans l'insuffisance des programmes de formation initiale et continue, dédiés aux équipes techniques des DNE. Cette situation limite le développement des compétences nécessaires à la maîtrise des processus d'évaluation, notamment en matière d'échantillonnage, de collecte, d'analyse et d'interprétation des données.

Les contraintes budgétaires sont aussi une cause majeure à l'origine des insuffisances observées dans les infrastructures et les équipements. Le sous-financement chronique des DNE empêche l'acquisition et l'entretien des technologies et des outils nécessaires pour effectuer des évaluations rigoureuses et efficaces, contribuant à une qualité limitée des données produites.

Par ailleurs, le manque de planification stratégique et d'intégration institutionnelle des

activités d'évaluation dans les politiques éducatives nationales, explique l'utilisation limitée des résultats d'évaluation. Cette absence d'ancrage stratégique conduit à une sous-utilisation des données disponibles, les évaluations n'étant pas considérées comme des outils opérationnels prioritaires pour éclairer les décisions et politiques éducatives.

De plus, l'implication insuffisante des parties prenantes, notamment les décideurs politiques, les enseignants, les parents d'élèves et les acteurs communautaires, découle d'une faible culture d'évaluation à grande échelle. La méconnaissance des bénéfices de l'évaluation et l'absence d'une communication efficace autour des résultats, limitent l'appropriation des conclusions et des recommandations issues des évaluations, ce qui freine leur impact potentiel sur l'amélioration du système éducatif.

A tout cela s'ajoute l'absence d'un cadre réglementaire et institutionnel solide pour les dispositifs nationaux d'évaluation, ce qui accentue leur vulnérabilité face aux changements politiques et administratifs fréquents. Sans un cadre juridique clair et stable, il est difficile d'assurer la pérennité des dispositifs et la continuité des initiatives de renforcement des capacités, rendant le système d'évaluation fragile et peu résilient.

Pour faire face durablement à ces défis, il est essentiel de prendre en compte ces causes profondes en renforçant la formation professionnelle des équipes, en assurant un financement adéquat et stable, en intégrant stratégiquement les activités d'évaluation dans les politiques éducatives, en améliorant l'implication des parties prenantes et en établissant un cadre institutionnel et réglementaire solide.

Il est évident qu'une culture de l'évaluation des acquis d'apprentissage à grande échelle fait défaut à divers degrés dans de nombreux pays. Cela souligne la nécessité d'engager des actions décisives auprès des décideurs, qu'ils soient parlementaires, exécutifs ou responsables sociaux, afin d'instaurer une véritable culture de l'évaluation au sein des systèmes éducatifs.

4.2 ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES PAR PAYS

L'analyse comparée des diagnostics dans les treize pays a permis d'identifier les forces et les faiblesses spécifiques aux Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE).

Dans le tableau ci-dessous nous faisons une synthèse des points forts et des points faibles, en mettant en évidence les principaux défis rencontrés par chaque pays.

Tableau 9 : Synthèse comparative des points forts et points faibles des DNE/SNE des 13 pays

PAYS	EXISTENCE D'UNE ÉQUIPE NATIONALE PASEC	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Bénin	OUI	Planification stratégique bien structurée et intégrée	Manque de programmes réguliers de formation continue
Burkina Faso	OUI	Capacités robustes en collecte et analyse statistique des données	Faible utilisation pratique des résultats d'évaluation
Burundi	OUI	Volonté politique de passer à des évaluations à grande échelle	Forte dépendance financière vis-à-vis de l'aide internationale
Cameroun	OUI	Personnel diversifié et bien formé	Dépendance aux financements externes, instabilité contextuelle
Côte d'Ivoire	OUI	Engagement politique fort en faveur de l'évaluation des apprentissages	Insuffisance d'infrastructures informatiques et technologiques
Djibouti	OUI	Assez bonne mobilisation des financements internationaux	Faible intégration des résultats des évaluations dans les politiques éducatives
Gabon	OUI	Disponibilité de personnel qualifié (Ressources compétentes dans l'équipe PASEC)	Absence d'un DNE formel, clairement défini

Guinée-Bissau	OUI	Volonté politique et institutionnelle d'amélioration	Ressources humaines insuffisantes et non spécialisées
Madagascar	OUI	Couverture nationale satisfaisante des évaluations	Insuffisance de personnel qualifié et spécialisé
République Centrafricaine	OUI	Collaboration étroite et efficace avec les partenaires techniques et financiers	Infrastructures matérielles et informatiques défaillantes
São Tomé-et-Principe	OUI	Engagement continu pour améliorer la qualité des évaluations	Capacités limitées en gestion et exploitation des données
Tchad	OUI	Utilisation proactive des évaluations pour orienter les réformes éducatives	Manque de formation technique approfondie et déficit infrastructurel
Togo	OUI	Renforcement progressif des infrastructures dédiées aux évaluations nationales	Dépendance élevée vis-à-vis de l'appui technique externe

L'identification des points forts et des points faibles des dispositifs nationaux d'évaluation révèle plusieurs enseignements majeurs communs aux pays concernés.

Points forts récurrents

- La majorité des pays montre un engagement politique relativement fort et une volonté institutionnelle clairement affichée pour développer ou renforcer les dispositifs d'évaluation des apprentissages.
- Plusieurs pays disposent de capacités techniques avérées en matière de planification stratégique et d'analyse statistique, ce qui constitue une base solide pour réaliser des évaluations des apprentissages fiables et pertinentes.
- L'existence d'équipes pluridisciplinaires qualifiées dans certains pays représente un atout significatif pour assurer la pérennité et la qualité des activités d'évaluation.

Points faibles récurrents (axes prioritaires d'amélioration)

- Formation et renforcement des capacités / Un besoin transversal en programmes régu-

liers de formation continue est souligné dans presque tous les pays, notamment dans des domaines clés comme l'évaluation, l'échantillonnage, l'analyse statistique avancée et la gestion des données éducatives.

- Infrastructures et équipements technologiques / De nombreux pays font face à des défis significatifs liés à des infrastructures inadéquates ou obsolètes, limitant fortement leurs capacités à mener efficacement des évaluations nationales régulières.
- Utilisation et appropriation des résultats d'évaluation / La faible intégration systématique et pratique des résultats dans les politiques éducatives nationales est clairement signalée par des pays.
- Contraintes financières et dépendance externe / La dépendance financière vis-à-vis des partenaires internationaux constitue une fragilité majeure soulignée dans plusieurs pays, limitant leur autonomie et leur capacité à pérenniser les dispositifs d'évaluation.

Cette analyse comparative souligne l'importance cruciale d'investissements ciblés et coordonnés dans la formation continue des équipes nationales, la modernisation des infrastructures

technologiques, ainsi que la promotion d'une culture d'évaluation systématique et intégrée dans les processus décisionnels éducatifs.

Des actions ciblées contribueront à renforcer la capacité des dispositifs nationaux d'évaluation afin qu'ils jouent pleinement leur rôle stratégique dans l'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

4.3 PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

À partir des diagnostics réalisés dans les treize pays, il est impératif de définir des axes d'amélioration spécifiques, afin d'accroître significativement l'efficacité des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE). Dans le tableau suivant, il est fait une synthèse de ces points prioritaires d'amélioration par pays et leurs implications directes sur le fonctionnement et l'efficacité des dispositifs nationaux d'évaluation.

Tableau 10 : Principaux points d'amélioration identifiés pour les DNE

PAYS	POINTS D'AMÉLIORATION PRIORITAIRES
Bénin	Modernisation des outils et méthodes d'évaluation éducative
Burkina Faso	Meilleure intégration et utilisation systématique des résultats d'évaluation dans la planification éducative
Burundi	Réduction de la dépendance financière externe par une meilleure mobilisation des ressources nationales
Cameroun	Renforcement des infrastructures technologiques et amélioration de l'accès aux technologies modernes
Côte d'Ivoire	Augmentation et pérennisation du budget alloué aux activités d'évaluation
Djibouti	Renforcement des compétences du personnel par une formation continue régulière
Gabon	Mise en place formelle du DNE, intégration effective des parties prenantes dans le processus d'évaluation
Guinée-Bissau	Mise en place d'un DNE formel, sécurisation de mécanismes de financement durables
Madagascar	Formalisation systématique des mécanismes d'utilisation des résultats d'évaluation
République Centrafricaine	Mise en place d'un DNE formel, renforcement des capacités en gestion des données et en communication des résultats
São Tomé-et-Principe	Renforcement des compétences analytiques (analyse statistique), mise en place d'une structure permanente
Tchad	Renforcement de la coordination interinstitutionnelle des structures éducatives
Togo	Réduction de la dépendance aux appuis techniques externes par le renforcement des capacités internes

Les principaux points d'amélioration mettent en évidence une série de défis communs et stratégiques rencontrés par les pays ciblés. On observe notamment que les besoins prioritaires concernent généralement la mise en place ou le renforcement institutionnel des dispositifs (République Centrafricaine, Guinée-Bissau), l'amélioration des infrastructures technologiques (Cameroun), et la pérennisation du financement (Côte d'Ivoire, Burundi). Par ailleurs, un renforcement des capacités en ressources humaines qualifiées, notamment par la formation continue, apparaît indispensable pour la plupart des pays, afin d'améliorer la qualité et l'utilisation effective des résultats d'évaluation. Enfin, des difficultés de coordination interinstitutionnelle et l'absence de mécanismes formalisés d'exploitation des données limitent la portée réelle des évaluations sur les politiques éducatives nationales, réduisant ainsi leur impact concret sur l'amélioration des systèmes éducatifs.

En conséquence, ces défis nécessitent des réponses ciblées et adaptées à chaque contexte national, combinant renforcement institutionnel, investissement financier et formation des ressources humaines, afin de maximiser la fonctionnalité, l'efficacité et la pérennité des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans les pays concernés.

4.3.1 Recommandations générales pour l'amélioration des DNE

Pour relever ces défis communs et renforcer efficacement les DNE dans chaque pays, plusieurs recommandations générales peuvent être avancées :

- **renforcement systématique des capacités** / Mettre en place des formations régulières, techniques et spécifiques, axées sur les méthodologies modernes d'évaluation, la gestion des données et la communication des résultats auprès des acteurs-clés ;

- **consolidation des financements** / Assurer la diversification et la pérennisation des sources de financement pour les activités d'évaluation, afin de garantir l'autonomie financière à moyen et long termes ;

- **structuration institutionnelle solide** / Encourager les pays à établir formellement et durablement leurs DNE avec des mandats clairement définis et intégrés dans les stratégies sectorielles des politiques d'Education nationale ;

- **intégration effective des résultats d'évaluation** / Développer des mécanismes formels assurant une utilisation systématique des données d'évaluation dans la prise de décision politique et dans l'ajustement des pratiques pédagogiques au niveau national.

En répondant de manière ciblée à ces points d'amélioration, chaque pays pourra renforcer significativement l'efficacité et la pertinence de ses Dispositifs nationaux d'évaluation, améliorant ainsi durablement la qualité et l'impact de ses politiques éducatives.

4.3.2 Besoins spécifiques de renforcement en ressources humaines

L'analyse des diagnostics réalisés dans les treize pays a permis d'identifier précisément les besoins spécifiques en matière de ressources humaines, au sein des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE). Il s'agit ici de détailler ces besoins afin de cibler efficacement les actions de formation et de renforcement des compétences techniques nécessaires à l'amélioration durable desdits Dispositifs nationaux d'évaluation.

4.3.2.1 Identification des besoins de formation

La majorité des pays affichent un besoin crucial en formation pour les compétences suivantes :

Tableau 11 : Besoins en formation

DOMAINE DE FORMATIONS	DESCRIPTIF
Évaluation et méthodologie de recherche	Capacités à concevoir des tests standardisés, mettre en œuvre et analyser les évaluations à grande échelle
Analyse statistique et gestion des données	Compétences avancées en statistiques pour analyser les données d'évaluation et en extraire des insights pertinents
Utilisation des TIC dans l'évaluation	Formation sur les outils informatiques modernes pour la collecte et l'analyse des données.
Formation en gestion de projet	Compétences nécessaires pour gérer les projets d'évaluation, de la planification à l'exécution et au reporting
Compétences pédagogiques	Pour ceux directement impliqués dans l'évaluation des apprentissages, une compréhension approfondie des théories et pratiques pédagogiques est essentielle

Les besoins en formation spécifiques recensés pour les professionnels impliqués dans les évaluations éducatives, mettent en évidence cinq domaines clés. Premièrement, il y a un besoin accru de capacités en évaluation et méthodologie de recherche, permettant de concevoir, mettre en œuvre et analyser des évaluations à grande échelle. Deuxièmement, le domaine de l'analyse statistique et gestion de données souligne l'importance de développer des compétences avancées en statistiques pour une analyse efficace des données. Troisièmement, la formation sur l'utilisation des TIC dans l'évaluation est cruciale pour maîtriser les outils informatiques modernes nécessaires à la collecte et à l'analyse des données. Quatrièmement, la formation en gestion de projet est essentielle pour acquérir les compétences nécessaires à la gestion efficace des projets d'évaluation. Cinquièmement, les compétences pédagogiques sont indispensables pour ceux qui évaluent les apprentissages, nécessitant une compréhension approfondie des théories et pratiques pédagogiques. Ensemble, ces formations visent à renforcer la qualité et l'efficacité des évaluations dans le domaine éducatif.

4.3.2.2 Analyse des écarts entre les compétences existantes et celles requises

Dans plusieurs rapports, il a été noté, bien que les équipes d'évaluation possèdent des compétences de base en éducation et en administration des évaluations, qu'il y a souvent un manque de compétences spécialisées telles qu'elles sont résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 12 : Besoins de renforcement en ressources humaines/pays

PAYS	TYPE DE PERSONNEL	QUALIFICATION REQUISE
Bénin	Évaluateurs, formateurs	Diplôme en éducation ou en évaluation, expérience en gestion de projets éducatifs
Burkina Faso	Évaluateurs, formateurs	Diplôme en statistiques ou analyse de données, expérience en éducation
Burundi	Évaluateurs, formateurs	Compétences en évaluation des apprentissages, diplôme en éducation
Cameroun	Personnel technique et administratif	Formation en pédagogie, compétences en gestion de données
Côte d'Ivoire	Analystes de données, personnel d'évaluation	Formation en statistiques, analyse de données, expérience en gestion éducative
Djibouti	Coordonneurs de projet, techniciens	Compétences en gestion de projet, expérience en réformes éducatives
Gabon	Personnel administratif, évaluateurs	Formation en évaluation, expérience en gestion éducative
Guinée-Bissau	Formateurs, évaluateurs	Diplôme en éducation, formation continue en évaluation
Madagascar	Évaluateurs, analystes	Expertise en évaluation éducative, compétences en analyse statistique
République Centrafricaine	Experts en évaluation, formateurs	Expertise en évaluation des politiques éducatives, compétences en formation
São Tomé-et-Principe	Spécialistes en TIC, Évaluateurs	Compétences en TIC, expérience en gestion de données éducatives
Tchad	Cadres, techniciens en évaluation	Expertise en évaluation des politiques éducatives, maîtrise en Education
Togo	Évaluateurs, formateurs	Expertise en évaluation, expérience en Education

Il ressort de l'ensemble, qu'il existe des besoins en :

- **analyse avancée des données** / Les équipes manquent souvent de compétences avancées en statistique appliquée à l'éducation, pourtant essentielles pour interpréter les résultats des évaluations de manière efficace ;
- **technologie de l'information et de la communication** / Il y a une lacune significative dans l'utilisation des technologies modernes pour la gestion et l'analyse des données ;
- **gestion de projet éducatif** / Les compétences en gestion de projet sont souvent limitées, affectant l'efficacité et l'efficience des projets et programmes d'évaluation.

Un tableau plus détaillé des besoins spécifiques en ressources humaines à chaque pays est joint en annexe de ce rapport.

4.3.2.3 Proposition d'axes de développement des compétences

Pour combler ces écarts, plusieurs axes de développement peuvent être envisagés :

- **programmes de formation continue** / Mise en place de programmes de formation continue qui ciblent les compétences spécifiques nécessaires pour les évaluations éducatives ;
- **programmes de formation initiale** / Renforcement des contenus spécifiques dans les formations initiales des professionnels de l'Education ;
- **partenariats avec des institutions académiques** / Collaboration avec des universités et des institutions spécialisées, pour offrir des formations spécialisées en évaluation éducative et en gestion de données ;
- **workshops et séminaires** / Organisation régulière de workshops et de séminaires

pour maintenir les compétences des équipes d'évaluation à jour avec les dernières méthodologies et technologies ;

- **échanges internationaux et réseautage** / Encouragement des échanges avec d'autres pays et réseaux internationaux, pour partager les meilleures pratiques et apprendre des systèmes/dispositifs d'évaluation réussis ;
- **développement de compétences en leadership et gestion** / Formations dédiées pour les leaders des équipes d'évaluation, afin d'améliorer leurs capacités à gérer des équipes, des projets et des crises.

Ces initiatives aideront à renforcer les capacités des dispositifs nationaux d'évaluation en alignant les compétences des ressources humaines avec les exigences modernes des évaluations des apprentissages, assurant ainsi une meilleure qualité et efficacité des Dispositifs d'évaluation dans chaque pays.

4.4 PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION ET IMPACTS POTENTIELS

Sur la base des défis et points d'amélioration identifiés dans les 13 rapports de diagnostic des dispositifs nationaux d'évaluation (DNE), des pistes concrètes d'amélioration se dégagent pour chaque point critique, ainsi qu'une estimation de l'impact potentiel de ces améliorations sur le fonctionnement des DNE.

Tableau 13 : Proposition d'amélioration et impact sur le fonctionnement des DNE

PAYS	POINTS D'AMÉLIORATION	IMPACT POTENTIEL SUR LE FONCTIONNEMENT DES DNE
Bénin	Modernisation des outils d'évaluation et renforcement du SEA Création d'un DNE au ministère en charge de l'Enseignement secondaire	Diplôme en éducation ou en évaluation, expérience en gestion de projets éducatifs
Burkina Faso	Développement d'une structure autonome pour le DNE et renforcement des capacités en gestion de données	Augmentation de l'efficacité et de l'autonomie du DNE, meilleure réactivité dans les prises de décision.
Burundi	Renforcement institutionnel du Bureau d'évaluation et de son ancrage	Renforcement de la gouvernance et de la légitimité du DNE, conduisant à une meilleure acceptation des résultats.
Cameroun	Renforcement des capacités des agents du DNE, amélioration des méthodologies d'évaluation	Renforcement de l'expertise interne, permettant des évaluations plus précises et adaptées.
Côte d'Ivoire	Mise en place de structures et processus pour améliorer le suivi des programmes d'évaluation	Optimisation du suivi et de l'évaluation des programmes, conduisant à des ajustements plus efficaces.
Djibouti	Amélioration de la cohérence et de la qualité du Dispositif d'évaluation	Cohérence accrue entre les objectifs éducatifs et les résultats des évaluations, améliorant les interventions.
Gabon	Mise en place du DNE et renforcement des capacités du personnel technique	Meilleure capacité de réponse aux besoins d'évaluation, réduction des erreurs et des retards.
Guinée-Bissau	Mise en place du DNE et renforcement des capacités du personnel technique	Création d'une structure robuste pour des évaluations systématiques, influençant positivement les politiques.
Madagascar	Articulation entre évaluations et politiques éducatives, pour une meilleure utilisation des résultats	Utilisation optimisée des résultats pour piloter efficacement les réformes éducatives.
République Centrafricaine	Mise en place du DNE et renforcement des capacités du personnel technique	Amélioration de la fiabilité et de la précision des données pour le pilotage des politiques éducatives.
São Tomé-et-Príncipe	Amélioration de l'utilisation des résultats d'évaluation pour influencer les politiques éducatives	Impact direct sur l'amélioration des stratégies éducatives et l'adaptation des programmes d'enseignement.

Tchad	Amélioration de la coordination entre les structures éducatives et le renforcement des capacités	Meilleure intégration des résultats d'évaluation dans la gestion quotidienne et la planification éducative.
Togo	Renforcement des capacités humaines et matérielles pour les évaluations	Amélioration de la qualité des données et des compétences techniques pour des évaluations efficaces.

Les propositions d'amélioration listées ci-dessus ont le potentiel de transformer significativement le fonctionnement des DNE dans chaque pays. L'impact espéré inclut une augmentation de la précision et de la fiabilité des données d'évaluation, une meilleure intégration des résultats dans les politiques éducatives, et un renforcement de l'efficacité des systèmes éducatifs nationaux. L'amélioration des infrastructures et des compétences, combinée à un meilleur financement et à une utilisation stratégique des résultats, peuvent conduire à une transformation significative des pratiques pédagogiques et des résultats des apprenants. En outre, en renforçant les capacités des DNE et en améliorant l'intégration des parties prenantes, chaque pays peut espérer une meilleure adoption et une plus grande efficacité des réformes éducatives basées sur des preuves solides.

Recommandations principales

Pour relever ces défis, nous recommandons les actions suivantes :

- 1. renforcement des capacités** / Des programmes de formation et de développement professionnel continus doivent être mis en place, pour améliorer les compétences techniques des personnels des DNE, notamment en statistiques, en analyse de données et en gestion de projets d'évaluation ;
- 2. amélioration des infrastructures** / Investir dans les technologies de l'information et de la communication pour moderniser les outils d'évaluation, ce qui inclut l'achat de logiciels adaptés et la formation des utilisateurs ;

3. utilisation stratégique des données / Les pays doivent élaborer des stratégies claires pour l'utilisation des résultats d'évaluation, en s'assurant que ces données soient intégrées dans les cycles de planification des politiques éducatives ;

4. engagement des parties prenantes / Renforcer le dialogue entre les DNE, les décideurs politiques, les praticiens de l'Éducation et les communautés pour garantir que les résultats des évaluations sont compris et utilisés efficacement ;

5. coopération internationale / Encourager les échanges et la collaboration entre les pays pour partager les meilleures pratiques et les leçons apprises en matière d'évaluation éducative.

CONCLUSION

Le rapport de synthèse des diagnostics des Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans les 13 pays a permis de dresser une photographie de la situation actuelle, des défis rencontrés et des meilleures pratiques adoptées par chaque Dispositif d'évaluation. L'analyse approfondie des diagnostics a révélé des thèmes récurrents et des besoins spécifiques qui doivent être abordés pour optimiser l'efficacité de ces dispositifs cruciaux, afin de la mesurer et d'améliorer la qualité de l'éducation.

Les points saillants incluent la nécessité d'une meilleure formation et de compétences accrues pour les personnels des DNE, le renforcement des infrastructures technologiques, et une utilisation plus stratégique des résultats d'évaluation pour influencer les politiques éducatives. Par ailleurs, il est apparu clairement que l'intégration des DNE dans les processus de planification et de décision politique est variable et souvent insuffisante, pour s'assurer que les données recueillies servent effectivement à guider les réformes éducatives.

La mise en œuvre des recommandations identifiés pourrait significativement améliorer la capacité des DNE à fournir des données fiables et pertinentes, indispensables à la formulation de politiques éducatives efficaces. L'adoption de ces mesures devrait également favoriser une culture de l'évaluation basée sur des preuves, ce qui est essentiel pour répondre aux défis éducatifs contemporains et pour permettre une éducation de qualité pour tous.

Le rapport de synthèse souligne l'importance stratégique de soutenir et de renforcer les DNE pour qu'ils puissent remplir leur rôle de catalyseurs du changement et d'amélioration continue dans les systèmes éducatifs. Il est impératif que les gouvernements, les organisations internationales, et les autres parties prenantes concernées s'engagent résolument dans cette voie pour garantir un avenir meilleur, à travers une éducation équitable et de qualité.

ANNEXES

Annexe 1 : Besoins en recrutement de personnel

PAYS	RESSOURCES HUMAINES ACTUELLES	BESOINS DE RECRUTEMENT
Bénin	Pédagogues/didacticiens planificateur informaticien statisticien/économiste sociologue	Renforcement des capacités en IRT
Burkina Faso	Statisticiens (5) planificateurs (2) pédagogues du Primaire (8) pédagogues du Secondaire (8) informaticiens (4) financiers (3) agents en région (26)	Aucun besoin de recrutement Formation continue
Burundi	RN, Directeur du bureau de la planification et des statistiques pédagogue pédagogue, mathématicien informaticienne économiste statisticien Équipe complète; manque de spécialistes IRT	Recrutement de spécialistes en Informatique technologique
Cameroun	Inspecteurs de l'Éducation conseillers pédagogiques spécialistes en évaluation planificateurs et économistes de l'Éducation statisticiens/cadres moyens statisticiens/cadre supérieurs ingénieurs en informatique techniciens en informatique, Équipe complète avec tous les rôles spécialisés	Aucun besoin de recrutement

Côte d'Ivoire	inspecteur principal professeur de Lycée secrétaire-assistant de Direction inspecteur principal technicien supérieur en communication tech sup de l'Informatique. ASTP inspecteur pédagogique inspecteur pédagogique du Secondaire inspecteur principal conseiller pédagogique du Préscolaire et du Primaire comptable inspecteur principal équipe complète ; cumul de fonctions	Clarification des rôles, formation continue renforcement des équipes spécialisées
Djibouti	Manque de spécialistes	Recrutement statisticiens psychométriciens didacticiens et IRT
Gabon	inspecteur du Primaire professeur de français Statisticien docteur en Sciences de l'Education administrateur évaluation professeur de mathématiques enseignant/encadreur pédagogique ingénieur informaticien inspecteur, spécialiste en mathématiques	Aucun besoin de recrutement Formation continue (création du DNE)
Guinée-Bissau	absence de DNE formel; nécessité de création de rôles	Établissement complet de l'équipe DNE, particulièrement en IT
Madagascar	Plusieurs agents, mais pas de précisions Manque général dans tous les rôles spécialisés	Recrutement total dans tous les domaines spécialisés Formation continue
RCA	Absence de DNE , équipe incomplète, manque plusieurs spécialistes	Recrutement Compléter l'équipe avec des spécialistes dans les domaines manquants
Sao Tomé-et-Principe	professeur de Mathématiques professeur de Sociologie statisticien Manque de spécialistes en économie/ statistique et IT	Formation continue Recrutement en économie/ statistique et Informatique Technologie

Tchad	Deux inspecteurs (primaire et secondaire) un psychopédagogue un conseiller en orientation scolaire ; un planificateur de l'Education ; un ingénieur statisticien ; un spécialiste en alphabétisation ; un spécialiste en sciences de l'Education; un sociologue ; un secrétaire informaticien Manque de spécialistes dans tous les domaines	Recrutement total Formation continue dans tous les domaines spécialisés Recrutement
Togo	une directrice exécutive, un comptable. Structure adéquate; intégration de nouveaux membres	Recrutement/Affectation de personnel technique Formation spécialisée continue, renforcement en gestion de données

Annexe 2 :

Liste participants à la validation du rapport de synthèse diagnostic DNE

PRENOMS - NOMS	FONCTIONS
Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA	Secrétaire général de la CONFEMEN
M. Hilaire HOUNKPODOTE	Coordonnateur du PASEC - CONFEMEN
Mme Fatimata BA DIALLO	Coordonnatrice du PACTE - CONFEMEN
M. François SAWADOGO	Professeur Titulaire - Consultant
M. Adama BOLOGO	Chargé de projet PASEC - CONFEMEN
M. Labass Lamine DIALLO	Conseiller technique PASEC - Chef de Division - CONFEMEN
M. Bassile Xavier TANKEU	Conseiller technique PASEC - Chef de Division - CONFEMEN
M. Mawuto TOULAN	Conseiller en politiques éducatives, Chef de division au PACTE - CONFEMEN
M. Guy Roger KABA	Conseiller en politiques éducatives, Chef de division au PACTE - CONFEMEN
M. BI Libohé Romaric-Aubin YOUAN	Comptable principale - CONFEMEN
Mme Khady MBAYE CAMARA	Assistante Administrative principale du PASEC - CONFEMEN





pasec
Programme d'analyse des systèmes
éducatifs de la confemen

Complexe Sicap Point E, Immeuble C
3^e étage, avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 Dakar Sénégal
Tél. : +221 33 859 29 79 / 33 859 29 91
Fax : +221 33 825 17 70
pasec@confemen.org

@CONFEMEN

